L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 18 JUIN 1850.

Imprimée et publiée par
HAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 18 JUIN.

LOIS DE 1850.

Les lois passées par la Législature, dans la session de 1850, ont été délivrées à l'Etat. Les personnes qui ont droit à un exemplaire, en qualité de membres du Sénat ou de la Chambre, de juges, greffiers, shérifs ou juges de paix, sont invitées à se présenter au bureau de ce journal où elles en prendront livraison sur leur reçu.

Le Imprimeur d'Etat prévient aussi le public qu'il a reçu du Secrétaire d'Etat l'autorisation de vendre, pour le compte de l'Etat, les lois de 1850, à raison d'une piastre l'exemplaire broché.

WASHINGTON—Les journaux de Washington parlent avec éloge du discours prononcé par M. Phelps en faveur du projet de loi sur la question de l'esclavage et des territoires. L'honorable membre du Missouri a défendu le bill de compromis et a fait entendre des paroles sévères aux intraitables du Sud dont les prétentions tirent autant de périls à l'Union que le fanatisme du Nord. M. Phelps veut que l'on admette immédiatement la Californie dans la Confédération.

Les délégations dont les suffrages sont acquis au compromis, sont celles de la Caroline du Nord, du Tennessee, du Kentucky, du Delaware, du Maryland et de la Georgie. Les représentants de la Virginie, de la Caroline du Sud, de l'Alabama, du Missouri, du Mississipi et de la Floride voteront probablement contre la mesure. Ceux de la Louisiane et du Texas sont partagés d'avis. On calcule qu'il y aura à la Chambre quarante voix de majorité et deux au Sénat en faveur du compromis.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Le steamer *Isabel* est arrivé à Savannah le 11, avec des nouvelles de la Havane jusqu'au 5 courant.

On sait déjà que les prisonniers américains doivent être libérés.

Les marchands de la Havane font circuler des listes de souscription pour construire quatorze petits steamers de guerre destinés à protéger les côtes de cette île. Chacun de ces steamers coûtera environ $10,000.

Une somme de $1,000 a été recueillie à Matanzas parmi les habitans pour venir en aide aux familles des Espagnols qui ont succombé à Cardenas.

DON JUAN P. BARRERA et DON FRANCISCO J. DE LA CRUZ, habitans de Matanzas, ont été condamnés à deux ans de prison en Afrique pour avoir pris part au mouvement de l'indépendance.

La *Gaceta* publie un grand nombre de lettres de félicitation adressées au capitaine-général. Les *piratas* y sont en général traités de lâches.

Tous les journaux publient la liste des promotions et des honneurs conférés aux officiers et aux soldats qui se sont distingués dans l'affaire de Cardenas.

Le *Filion* est arrivé à la Havane le 2 courant, venant de la Nouvelle-Orléans, et est parti le 5. Le steamer de guerre *Saranac* est parti de la Havane le 7.

Le blocus de la Havane n'a pas encore été levé officiellement, mais les navires marchands entrent et sortent sans obstacle.

Les cadets, dont il n'y a plus qu'un petit nombre de cas en ville, s'est déclaré sur plusieurs habitations et y a exercé de grands ravages.

Les journaux de Charleston qui publient les nouvelles apportées par l'*Isabel* annoncent que les autorités de la Havane ont eu recours à la ruse pour arracher un avis aux capitaines du *Georgia* et du *Susan Loud*. Cela nous paraît improbable.

LE GÉNÉRAL LOPEZ

DEVANT LE COMMISSAIRE BALDWIN.

M. Hunton annonce à la commission qu'il est chargé de s'absenter pour s'occuper de ses devoirs à la Cour de District. M. Bradford le remplacera.

M. Hunt demande au marshal si l'instruction de l'affaire sera transférée au grand jury.

M. Hunton dit qu'il n'a jamais eu une pareille intention. L'instruction commencée devant la commission se terminera devant cet officier.

Le tenion David Adams est appelé. Il est gardien du port à Lafayette. *Le Crole* est venu à Lafayette le 3 ou le 6 mai et en est reparti dans la nuit. Ce navire n'a pris que quelques barils de poudre.

M. Garrigues, gardien de la poudrière, déclare qu'il commencerait du mois de mai dernier il a livré sur la vente 351 barillets de poudre communiqués par Charles A. Harris.

Le général Rowley est rappelé. Ce témoin produit une copie de l'ordre qu'il a reçu pour la remise de certaines armes, et la caution offerte. Les noms des répondans figurent sur le *bond* qui est sous la signature de L. J. Sigur. Voici les noms: Wm Monaghan, $500; Théodore Cocke, $1,000; Albert Fabre, $500; John M. Leis, $1,000; John Henderson, $500; Theodore S. Sigur, $2,500; A. Baudoin, $1,500.

M. Hunt dit qu'il vient d'apprendre que le colonel McCaleb a donné au grand jury des instructions sur l'affaire qui est l'objet de l'enquête. Pour ne pas faire double emploi, il demandera que le général Lopez soit envoyé tout de suite devant le grand jury.

Le commissaire renvoie l'affaire devant le grand jury et fixe le cautionnement du général Lopez à $2,000.

FLORIDE—Nous avons des nouvelles de la Floride jusqu'au 13 courant. Elles ont été apportées par le *Fashion*, arrivé de Fort Brooks.

Le général Twiggs s'était mis en route aux dernières dates pour Washington où sa présence est sans doute nécessaire.

Le colonel Plympton est arrivé à bord du *Fashion*; ce navire a également transporté ici deux compagnies de l'infanterie. On dirige ces troupes sur St-Louis. Il restera en Floride vingt-deux compagnies d'artillerie.

Les Indiens qui avaient d'abord paru se soumettre ouvertement n'évacuer la péninsule se montrent maintenant de meilleure composition. Plusieurs guerriers ont déclaré qu'ils étaient disposés à émigrer dans l'Ouest, et l'on pense que d'ici à quatre mois tous les recalcitrans se seront décidés à traiter à l'amiable avec le gouvernement américain.

TEXAS—Nos journaux du Texas vont jusqu'au 1 courant. La ville d'Austin a été officiellement proclamée siège du gouvernement, d'après le vote populaire.

On se rappelle sans doute que le major Neighbors avait été envoyé à Santa Fé pour organiser un comté texien cette partie du Nouveau-Mexique; le major est retourné au Texas et a rapporté qu'il n'avait pu accomplir sa mission par suite des mauvaises dispositions qu'avait montrées les peuples.

Un brick dont le nom est encore inconnu a sombré ces jours derniers à environ quinze milles de l'est de Galveston.

Plusieurs escarmouches ont eu lieu dernièrement sur la frontière entre les Indiens et les éclaireurs texiens. Dans un de ces engagements, près de Rio Frio, deux sauvages ont été tués. Dans un autre combat qui a eu lieu à quarante milles au-dessus de Laredo, quatre Indiens sont restés sur le terrain et plusieurs autres ont été blessés. Les Comanches commettent chaque jour de nouvelles déprédations. Ils se livrent au meurtre et au pillage avec une audace sans bornes.

ODD FELLOWS—M. J. H. SHIELDS est l'obligeance de nous transmettre un exemplaire du rapport de la Grande Loge des Odd-Fellows de la Louisiane, embrassant toute la période comprise entre le premier août 1849 et le premier mai 1850. Ce rapport peut manquer d'intérêt vivement les *Odd-Fellows*. L'Ordre prend un développement rapide dans notre Etat. Au commencement de cette année le nombre des Loges Louisianaises était de vingt-neuf dont vingt à la Nouvelle-Orléans. Il y a eu dans l'espace de quelques mois trois-cent-cinquante-neuf admissions et trente-sept refus d'admission. Les recettes totales du premier août de l'année dernière au premier mai de cette année montent à $17,188.13. D'après ces données, et d'autres qui sont consignées dans le rapport de M. Shields, un bel avenir semble réservé dans notre Etat à l'Odd-Fellowship, cette institution vraiment chrétienne qui a pour base la charité mutuelle et pour devise l'amour de son prochain.

ARRIVÉE DE L'HERMANN.—Le steamer américain *Hermann* est arrivé à New-York le 9 courant, venant de Southampton. Il avait à bord cent soixante-quinze passagers.

CONCERT—C'est ce soir qu'a lieu le concert de M. CHARLES WYNEN. Cet artiste, en dépit des émeutes, nous assure-t-on, qui aient encore visité notre ville, n'est pas étranger pour nos lecteurs; un de nos correspondans, qui l'avait entendu dans un cercle d'amis, a enquissé en quelques traits le genre de talent de M. Wynen. Le bénéficiaire sera secondé par des amateurs distingués, tels que MM. E. Johns, Bianchi, Campiglio. Des morceaux choisis pour violon, piano, accordeon et *persons* à *solons* (paille et bois), nouvel instrument inventé par M. Wynen, feront les frais de la soirée.

PORTRAITS LITTÉRAIRES.—M. CHARLES TEXTUT a eu l'obligeance de nous communiquer l'*Avant-Propos* de ses portraits littéraires. Les principes qui y sont consignés sont d'un heureux augure pour l'ouvrage de l'auteur. Malgré la difficulté scabreuse du sujet, M. Textut, s'il reste fidèle au programme qu'il s'est tracé, ne peut manquer d'enrichir la littérature louisianaise d'un livre sérieux qui devra prendre place dans toutes les bibliothèques. Les *Portraits* paraîtront dans quelques semaines. Des listes de souscription circulent en ville. Une d'elles est déposée chez M. Boimare, libraire, rue Royale. Voici, entre autres choses, ce que nous lisons dans l'*Avant-Propos* de l'auteur:

"Notre volume, comme l'indique son titre: PORTRAITS LITTÉRAIRES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, s'occupe spécialement de ceux qui ont écrit ou qui écrivent ici en français. Poètes, Historiens, Romanciers, Ecrivains dramatiques, Feuilletonnistes, Journalistes, tous seront passés en revue; après notre jugement viendra la décision sans appel du grand juge qu'on nomme LE PUBLIC.

"Pour nous donner à nous-même tous les éléments d'une rigoureuse impartialité, nous nous sommes juré, comme nous l'aurions fait devant un juge, d'oublier toujours l'homme, pour ne voir que l'écrivain; de n'être en rien influencé par des opinions déjà conçues, à tort ou à raison, en bien ou en mal. Il y a et il y aura toujours des réputations tant soit peu usurpées, des réprobations injustes: nous discuterons la valeur des premières, et le cas s'en présente; nous appellerons des secondes devant le jugement du public que nous aurons détrompé."

On verra en se référant à nos colonnes d'annonces que le steamer *Jenny Lynd* partira de Jamaïque pour Madisonville, Mandeville et Lewisburg, le samedi et le dimanche. Le dimanche il sera de retour au chemin de fer avant 7 heures du soir.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—Le juge McCaleb en faisant prêter serment aux membres du grand-jury leur a adressé hier des instructions sur la règle de conduite qu'ils devront suivre. M. McCaleb, évoquant les souvenirs encore récens de l'expédition de Cuba, a exprimé l'espoir que le grand jury prononcerait la mise en jugement de tous ceux qui ont violé les lois de neutralité de l'Union. Nous aurons occasion de revenir sur les instructions du juge.

LA SAISIE DU STEAMER CRÉOLE.

On sait que le steamer *Créole* qui a transporté à Cuba les volontaires du général Lopez a été saisi à Key West par les autorités pour infraction aux règlemens du code maritime. La confiscation devait entraîner une enquête, et elle a eu lieu devant la Cour de District des Etats-Unis. De nombreux témoins ont été interrogés et il y a cependant jusqu'ici une complète absence de preuves. Autre chose est la conviction morale! d'un fait, autre chose la preuve matérielle exigée par la loi. L'accusation portait le que le *Créole* était parti de la Nlle-Orléans avec plus de passagers qu'n'en comporte le tonnage du vapeur en vertu de la loi; 2° que le dit vapeur était revenu d'un port étranger, de Cardenas, avec six cents passagers.

Le premier point n'a pu être prouvé, et cela se comprend. Il n'est pas probable qu'aucune des personnes du bord, hormis le capitaine qui étant accusé ne peut être interrogé, ait songé à compter les passagers, opération qui serait d'ailleurs assez difficile au milieu du flux et du reflux des passagers sur un moyen navire. Aucun des témoins n'a donné pu dire si le *Créole* avait plus de passagers qu'n'en comporte son tonnage. Il n'a pas été prouvé non plus que le capitaine du steamer connût, au sort départ du port de la Nouvelle-Orléans, le but de l'expédition. Il ne pouvait pas l'ignorer sans doute, mais ce sont de ces choses dont il faut donner la preuve devant une cour de justice. Le navire avait d'ailleurs été expédié par la douane pour Chagres.

La seconde partie de l'accusation porte que le *Créole* a quitté le port de Cardenas pour retourner aux Etats-Unis. Non-seulement ce point n'a pas été établi, mais il a contrario a été prouvé. Le capitaine Lewis a mis entre les mains du juge l'ordre écrit qu'il avait exigé de l'état-major de l'expédition avant de mettre le cap sur Key West. Le steamer se dirigeait vers un autre port de Cuba; les passagers ont *force* le capitaine de changer de route et de gouverner vers un port des Etats-Unis.

Nous saurons prochainement la décision de la Cour. Sera-t-elle favorable à l'accusation? Il est permis d'en douter. Il est plus que probable que la saisie sera déclarée illégale faute de preuves.

TRAITÉ DE NICARAGUA—Le *National Intelligencer* nous apprend que le gouvernement anglais a donné son entière approbation au traité conclu entre sir Henry Bulwer et le secrétaire d'Etat Clayton, pour le règlement de la question de Nicaragua. Le traité a été approuvé par le Sénat il y a déjà plusieurs semaines. La ratification définitive du gouvernement anglais nous arrivera donc prochainement.

INCENDIE ET ONCES—Cincinnati envierait-elle les lauriers de la métropole pennsylvanienne? On le dirait vraiment aux allures belliqueuses que prend depuis quelque temps une partie de la population. Le 7 de ce mois la grande manufacture de MM. Duncan & Co. a été détruite par un incendie. Deux compagnies de pompiers se retirant ensemble lorsqu'une querelle a éclaté entre elles, et aussitôt a eu lieu au milieu de la rue un combat terrible. Des coups de pistolets ont été tirés et plusieurs personnes ont été grièvement blessées.

CHONIQUE LOCALE.

COUR DE MAIRIE—Cette Cour s'est organisée hier dans la Troisième Municipalité. Elle était présidée par le Maire, le recorder Seiz ne est un alderman. Le recorder, du recorder a été nommé greffier. La Cour s'est ajournée au troisième lundi de juillet.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—Le grand jury de la Cour de District s'est réuni hier, il se compose des personnes suivantes: MM. Wm. Tufts, C. F. Kruttschnitt, H. Hopkins, W. Loughlin, J. H. McLean, G. M. Pinkard, H. Bean, J. Lallande, J. M. Lapeyre, J. C. Foxcall, C. Fellows, L. J. Harris, L. D. C. Wood, A. P. Dunbar, L. H. Gale.

Bill Harris dit Jack-le-Vagabond incarcéré et accusé d'avoir enlevé par la police de la Seconde Municipalité. Il comparaissait hier devant le recorder Caldwell. Ce magistrat l'a envoyé pour six mois à la maison de travail.

—David Jones, accusé de tentative de vol, comparaissait hier devant le recorder Caldwell. Il a été renvoyé de sa plainte faute de preuves.

—John C. Kent s'est présenté hier au bureau du recorder Genois, et a dénoncé à ce magistrat le nommé Edward Moore. Celui-ci aurait assaillie poignant et l'aurait fort maltraité. Moore a été arrêté et envoyé devant la Première Cour de District.

—E. Morezaud, prévenu d'avoir dénoncé un ressaurant sans payer la carte, a été arrêté et conduit devant le recorder. Il a dû fournir un cautionnement.

—C. Perkins s'était endormi l'autre soir sur la Levee, un individu vint s'approcher de lui et lui a enlevé son mouchoir et une plaire. L'escroc qui se nomme Mathew Smith a été arrêté et envoyé devant la Première Cour de District.

—Un individu nommé J. Aldrich est accusé de s'être introduit dans la maison de P. Chevalier, rue Lamborne et d'avoir enlevé un chien appartenant à ce dernier. Un chien a été perdu ce matin rue Corondet Genois, mais jusqu'à ce moment il n'aurait pas été aperçu.

—Edward Dunn a été arrêté hier dans la Première Municipalité sous la prévention d'avoir donné asile à deux esclaves fugitifs appartenant à M. Farlan. Il comparaîtra prochainement devant le recorder.

—Des mandats d'arrêt ont été décernés hier par le recorder Genois contre James Aldridge et Mary McGrane, accusés de voies de fait.

—Henry Lowd, dont la police se défie depuis longtemps, a été arrêté hier et conduit en présence du recorder Génois, qui l'a envoyé pour trois mois à la maison de travail.

—Mary Fudge, James McFadon, Isidore Devoux, Matilda Jones et Mary Stewart comparaissaient hier devant le recorder Genois pour simple trouble de la paix publique. Ils ont été condamnés en conséquence pour répondre de leur conduite à venir.

—Deux femmes, Hanna Boyle et Rose Ann Sullivan, ont été arrêtées hier sous la prévention de vol. Elles n'ont pas encore comparu depuis le recorder.

—M. G. Weid du Bâtonnet, a donné avis de la perte du certificat de B. Fenglaum, et a demandé que le recorder Caldwell devient le 1er Cour de District.

—L'affaire de Victor Collins dont nous avons rendu compte l'autre jour, se trouve à cette heure compliquée de fraude. Il paraît que Collins était maître d'hôtel à bord du *Latona*; il était connu sous le nom de Lewis—On avait confié au commis un paquet renfermant une somme de $4,000 destinée à la maison Perry, Lobat & Co. Ce paquet a disparu de la main de Lewis, l'arrêter du bateau, mais le commis ne pouvait qu'avait été perte à son domicile, et la personne qui a l'habitude de porter ces effets à domicile. Il ne s'est aperçu de la soustraction que quand MM. Perry, Lobat & Co. avertis par leur correspondant, sont venus réclamer la somme. Or, c'est à ce moment même que Collins s'adressait solicitant l'arrestation de Victor Collins. La cassette du *Latona* soupçonnant que Collins et Lewis étaient bien seuls et même personne alla aux informations et apprit qu'il n'agissait en effet de son maître d'hôtel. Malheureusement il était trop tard, car Collins s'était déjà embarqué pour l'Ouest.

Deux séréniades.—Un honorable négociant de cette ville nous a remis hier une somme de cent soixante-une piastres mises en main, montant d'une souscription ouverte dans ses bureaux en faveur du jeune Wood, si affreusement mutilé par l'explosion du *Louisiana*. M. Wood nous prie de remercier les bienfaiteurs généreux que son infortune a émus et de leur exprimer sa profonde reconnaissance des secours pécuniaires qu'ils lui ont généreusement.

LES VOLONTAIRES DE LOPEZ À SAVANNAH.—Le steamer *Wm Gaston* est arrivé dernièrement à Savannah, venant de la Floride. Il avait à bord dix-sept des volontaires qui faisaient partie de l'expédition organisée et commandée par le général Lopez. Ils font le plus grand éloge du courage de ce dernier et déclarent qu'ils sont prêts à tenter, si l'occasion se présente, un nouvel effort pour conquérir l'indépendance de Cuba.—Il paraît que le jeune Américain fusillé à Matanzas se nommait William Kelly. Il s'était embarqué pour Chagres, et voyant le *Creole* atterir à Cardenas il s'était réfugié à bord d'une goëlette mouillée dans le port afin de revenir à la Nouvelle-Orléans. Il avait dix-neuf ans et était de Cincinnati.

RÉCOLTES—Nous apprenons par le *Marksville Prairie Star* que les récoltes s'annoncent bien dans la paroisse des Avoyelles. Bien que la canne et le coton aient une belle apparence, on ne saurait cependant hasarder une opinion sur l'avenir. Pour que l'amélioration qui existe depuis quelques jours se maintienne, il faut que les mois de juin et de juillet n'offrent pas les singulières variations atmosphériques qui ont marqué le commencement de l'année et toute la durée du printemps.

NOMINATION—Luther Severance, du Maine, a été nommé par le président, avec l'avis et le consentement du Sénat, commissaire des Etats-Unis aux îles Sandwich.

ATLANTIC.—Ce steamer est arrivé à New-York le 9 de ce mois. Le sommaire télégraphique des nouvelles reçues par cet arrivage que nous trouvons dans les journaux de Baltimore, n'ajoute rien de nouveau à ce que nous avons déjà publiée. Nous recevrons probablement aujourd'hui des nouvelles plus étendues.

TÉLÉGRAPHE SOUS-MARIN—Les journaux anglais annoncent que les communications sous-marines seront définitivement établies entre la France et l'Angleterre d'ici à la fin de juin. On aura alors à Paris, dans la soirée, la Bourse de Londres du jour, et réciproquement.

CHRONIQUE MUSICALE

L'OPÉRA.—PETITS BONHEUR DE MEYERBEER.—LE PROPHÈTE.—MLLE. ALBONI.

Il en est de ce qu'on est convenu d'appeler les *jeux* du théâtre comme des jeux de hasard; les plus savantes combinaisons ne servent à rien pour y réussir; on y gagne parce qu'on n'y perd pas, et on y perd parce qu'on n'y gagne pas. Ces deux raisons sont les seules qu'on puisse donner de la perte ou du gain, du succès ou des revers. La chance, le bonheur, la veine, la fortune!..... mots dont on se sert pour désigner la *cause* inconnue et qu'on ne connaîtra jamais. Mais cette confiance, cette veine, cette *Fortuna* ne se *gagne* point; pour que les *paroles* de la vérité de l'appeler dans *Robert-le-Diable*] semblent néanmoins s'attacher à certains joueurs, à certains auteurs, avec un acharnement incroyable. Tel compositeur, par exemple, *a pique sa carte* pendant dix ans, à compter toutes les notes rouges et de noires, à résister prudemment à toutes les agaceries des chances ordinaires, à toutes les tentations qu'elles lui faisaient éprouver pendant quand un beau jour il est arrivé à venir sortir la noire trente fois de suite, il se dit: "Ma fortune est faite; tous les operas donnés depuis longtemps sont tombés; le public a besoin d'un succès, ma partition est précisément écrite dans le style opposé au style de mes prédécesseurs; je la place sur la rouge." La rouge tourne, la noire sort une trente et unième fois, et l'ouvrage tombe à plat. Et ces choses-là arrivent même à des gens dont la profession est d'écrire des vulgarités; profession lucrative, on le sait, et que le succès favorise ordinairement en tout pays. Oui, cela arrive, tandis que l'on voit, ici-bas, tant les caprices extravagans de la *roulette* donnent de beaux ouvrages, des chefs d'œuvre, des conceptions grandioses, neuves et hardies, réussir avec éclat et sans efforts.

Ainsi nous avons vu à l'Opéra depuis dix ans un très-bon nombre d'ouvrages médiocres, n'obtenant qu'un mediocre succès; nous en avons entendu d'autres entièrement nuls, dont le succès a été également nul, et le *Prophète*, qui portait sa carte auprès du tapis vert depuis douze, trente ou quatorze ans, tout au moins, le *Prophète*, qui ne trouvait jamais que la série d'opéras tombés fut assez considérable, était enfin arrivé à marquer sa trente et unième noire. Et le lendemain, par un caprice tout aussi bizarre que le jeu du diable dont je parlais tout à l'heure, il est allé se camper sur la rouge..... et la rouge est sortie. C'est que l'auteur de ce *Prophète* a non-seulement le bonheur d'avoir du talent, mais aussi le talent d'avoir du bonheur. Il a trouvé dans les petites choses comme dans les grandes, dans ses inspirations et dans ses combinaisons savantes, comme dans ses distractions. Par exemple, celle qui lui arrive en composant *Robert-le-Diable*, et qui est trop plaisante pour ne pas la citer à l'appui de la thèse que je soutiens. La voici: M. Meyerbeer écrivant le premier acte de sa partition entière, et arrive à la scène où Robert joue aux dés avec les jeunes seigneurs siciliens, n'aperçu et pas un s'est forme sans doute, dans le manuscrit de M. Scribe, auteur des paroles. Il en résulta qu'un moment après, le compositeur fut dans la réponse des partenaires de Robert: *Nous la tenons!* au lieu de *Nous les tenons!* et donna en conséquence à la phrase qu'il mit dans la bouche des Siciliens un accent mystérieux et railleur, convenable seulement à des ivrognes qui se réjouissent du bon coup qu'ils vont faire en plumant une dupe. Lorsque plus tard M. Scribe, arrivant à la première repétition de mise en scène, entendit le chœur chanter à voix basse et en accentuant chaque syllabe, ce bouillon contre-sens: *Nous le tenons, nous le tenons*, il trouva de la mauvaise plaisanterie de jouer hardis, répondant: "Nous les tenons!" à la proposition que leur fait Robert de ses chevaux et de ses armures pour enjeu: "Qu'est ceci! s'écria-t-il [dit-on], mes seigneurs siciliens ne sont pas des chevaliers d'industrie. Il faut corriger..... cette..... mais..... voyons un peu..... Eh bien!..... ma foi!..... non..... la tournure l'erreur, elle ajoute à l'effet dramatique. Oui, "*nous le tenons*," l'idée est drôle, excellente, et le parterre s'attendrira, et les bonnes âmes seront touchées, et l'on dira: "Oh! ce pauvre Robert! oh! les coquins de bourses! les misérables! ils s'entendent comme larrons en foire, ils vont le dépouiller!" Et l'a ne fut pas remis, et les seigneurs siciliens demeurèrent atteints et convaincus de friponnerie, et les voilà déshonorés à tout jamais dans toute l'Europe parce que M. Meyerbeer a la vue basse.

Autre preuve qu'il n'y a qu'heur et malheur en tout ce qui se rattache de près ou de loin au théâtre.

Le plus merveilleux de l'affaire, c'est que M. Scribe, jaloux comme un tigre quand il s'agit de l'invention de quelque bonne farce à faire au public, n'a pas voulu laisser à son collaborateur le mérite de cette trouvaille, qu'il a fait en dépit de lui-même. Il est survenu et qu'on lit dans le livret imprimé de *Robert-le-Diable*, le: "Nous le *tenons*! cher au public, au lieu du: "*Nous les tenons*! plus cher au bon sens.

Mais nous avons à citer bien d'autres exemples du bonheur de M. Meyerbeer. A peine *Robert-le-Diable* avait-il établi son prodigieux succès, qu'un talent jeune, vivace, noble et beau, le talent de Mlle Falcon vint le relever et y ajouter encore.

Quand Adolphe Nourrit eut chanté cent et quelques fois le rôle de Raoul dans les *Huguenots*, un artiste nouveau, un chanteur entraînant, inspiré, brûlant, un aigle, vint débattre sur la scène de l'Opéra et s'emparer de ce rôle magnifique. M. Meyerbeer parla vingt-louis que Duprez ne réussirait pas. Un autre que l'auteur des *Huguenots* eut eu le malheur de gagner; pas du tout, M. Meyerbeer est l'inexpérimable joie de perdre et de reconnaître que jamais ce plus belle création n'avait été rendue avec autant de fidélité, de profondeur, de passion et de poésie.

Maintenant voici le *Prophète*. Duprez a quitté l'Opéra, plus de ténor; M. Meyerbeer trouve Roger. Mme Stoltz a quitté la France, plus de contralto; M. Meyerbeer trouve Mme Viardot. On est las de voir danser des comparses, on ne peut avoir dans le ballet ni Carlotta Grisi ni la Cerrito; M. Meyerbeer tremble pour son divertissement; son chorégraphe lui envoie une centaine de patineurs, et le compositeur, ravi de cette nouveauté, invente pour elle les plus charmans patinages qu'ait jamais découverts dans les champs de la mélodie et de féconde imagination. Un jeune savant, notre confrère, M. Foucault, dont le nom vient de grandir ces jours-ci de toute la hauteur d'une importante découverte, nous donne un soir dans son laboratoire une séance d'expériences sur la pile de Volta. Un des assistans se récrie sur la persée des directeurs de l'Opéra, qui n'ont pas encore songé à tirer parti de la lumière électrique; ce mot parvient à M. Meyerbeer, et voilà la pile de Volta engagée à l'Opéra, et le nouveau soleil du Prophète fait pâlir le vieux soleil du bon Dieu. Enfin Mme Viardot, qui a le malheur de savoir toutes les langues, est obligée d'aller illustrer un théâtre allemand; plus de Fidès. Vainement on propose Mlle de Lamoricière, le directeur, qui est un sceptique, n'a pas foi dans cette *Fidès*, et le *Prophète* est rendu au silence. M. Meyerbeer part, sa partition rentre dans la bibliothèque du théâtre; quand tout d'un coup, sans qu'il s'en mêle, sans qu'il y songe seulement, une voix d'élève en se fêtant, sans rival, limpide et pure, douce, mais sonoreuse, immensément étendue, qui monte où l'on veut, qui descend où l'on ne voudrait pas, qui chante le style large, le style orné, tous les styles; quand un contralto véritable sortie, un contralto dramatique, un contralto de grande tenue, s'avise de surmonter en passant à Paris quelques vieux airs italiens pour amuser un instant les habitués de l'Opéra, le soir, avant le ballet.

Une idée vient au directeur de ce même Opéra, idée lumineuse, incroyable, et néanmoins fort juste. Il se frappe le front, il songe de joie et d'enthousiasme, il est prêt à en sauter à genoux devant soi. Il peut à prise attendre que la mutation italienne est nommé son dernier bonheur; et, à ce moment-là en rentrée dans la coulisse: "Mademoiselle, avez-vous ici votre pour y réussir; on y gagne parce qu'on n'y perd pas, et on y perd parce qu'on n'y gagne pas. Ces deux raisons sont les seules qu'on puisse donner de la perte ou du gain, du succès ou des revers. La chance, le bonheur, la veine, la fortune!..... mots dont on se sert pour désigner la *cause* inconnue et qu'on ne connaîtra jamais. Mais cette confiance, cette veine, cette *Fortuna* ne se *gagne* point [pour que les paroles de la vérité de l'appeler dans *Robert-le-Diable*] semblent néanmoins s'attacher à certains joueurs, à certains auteurs, avec un acharnement incroyable. Tel compositeur, par exemple, *a pique sa carte* pendant dix ans, à compter toutes les notes rouges et de noires, à résister prudemment à toutes les agaceries des chances ordinaires, à toutes les tentations qu'elles lui faisaient éprouver pendant quand un beau jour il est arrivé à venir sortir la noire trente fois de suite, il se dit: "Ma fortune est faite; tous les operas donnés depuis longtemps sont tombés; le public a besoin d'un succès, ma partition est précisément écrite dans le style opposé au style de mes prédécesseurs; je la place sur la rouge." La rouge tourne, la noire sort une trente et unième fois, et l'ouvrage tombe à plat. Et ces choses-là arrivent même à des gens dont la profession est d'écrire des vulgarités; profession lucrative, on le sait, et que le succès favorise ordinairement en tout pays. Oui, cela arrive, tandis que l'on voit, ici-bas, tant les caprices extravagans de la roulette donnent de beaux ouvrages, des chefs d'œuvre, des conceptions grandioses, neuves et hardies, réussir avec éclat et sans efforts.

Ainsi nous avons vu à l'Opéra depuis dix ans un très-bon nombre d'ouvrages médiocres, n'obtenant qu'un mediocre succès; nous en avons entendu d'autres entièrement nuls, dont le succès a été également nul, et le *Prophète*, qui portait sa carte auprès du tapis vert depuis douze, trente ou quatorze ans, tout au moins, le *Prophète*, qui ne trouvait jamais que la série d'opéras tombés fut assez considérable, était enfin arrivé à marquer sa trente et unième noire. Et le lendemain, par un caprice tout aussi bizarre que le jeu du diable dont je parlais tout à l'heure, il est allé se camper sur la rouge..... et la rouge est sortie. C'est que l'auteur de ce *Prophète* a non-seulement le bonheur d'avoir du talent, mais aussi le talent d'avoir du bonheur. Il a trouvé dans les petites choses comme dans les grandes, dans ses inspirations et dans ses combinaisons savantes, comme dans ses distractions. Par exemple, celle qui lui arrive en composant *Robert-le-Diable*, et qui est trop plaisante pour ne pas la citer à l'appui de la thèse que je soutiens. La voici: M. Meyerbeer écrivant le premier acte de sa partition entière, et arrive à la scène où Robert joue aux dés avec les jeunes seigneurs siciliens, n'aperçu et pas un s'est forme sans doute, dans le manuscrit de M. Scribe, auteur des paroles. Il en résulta qu'un moment après, le compositeur fut dans la réponse des partenaires de Robert: *Nous la tenons!* au lieu de *Nous les tenons!* et donna en conséquence à la phrase qu'il mit dans la bouche des Siciliens un accent mystérieux et railleur, convenable seulement à des ivrognes qui se réjouissent du bon coup qu'ils vont faire en plumant une dupe. Lorsque plus tard M. Scribe, arrivant à la première repétition de mise en scène, entendit le chœur chanter à voix basse et en accentuant chaque syllabe, ce bouillon contre-sens: *Nous le tenons, nous le tenons*, il trouva de la mauvaise plaisanterie de jouer hardis, répondant: "Nous les tenons!" à la proposition que leur fait Robert de ses chevaux et de ses armures pour enjeu: "Qu'est ceci! s'écria-t-il [dit-on], mes seigneurs siciliens ne sont pas des chevaliers d'industrie. Il faut corriger..... cette..... mais..... voyons un peu..... Eh bien!..... ma foi!..... non..... la tournure l'erreur, elle ajoute à l'effet dramatique. Oui, "*nous le tenons*," l'idée est drôle, excellente, et le parterre s'attendrira, et les bonnes âmes seront touchées, et l'on dira: "Oh! ce pauvre Robert! oh! les coquins de bourses! les misérables! ils s'entendent comme larrons en foire, ils vont le dépouiller!" Et l'a ne fut pas remis, et les seigneurs siciliens demeurèrent atteints et convaincus de friponnerie, et les voilà déshonorés à tout jamais dans toute l'Europe parce que M. Meyerbeer a la vue basse.

Autre preuve qu'il n'y a qu'heur et malheur en tout ce qui se rattache de près ou de loin au théâtre.

Le plus merveilleux de l'affaire, c'est que M. Scribe, jaloux comme un tigre quand il s'agit de l'invention de quelque bonne farce à faire au public, n'a pas voulu laisser à son collaborateur le mérite de cette trouvaille, qu'il a fait en dépit de lui-même. Il est survenu et qu'on lit dans le livret imprimé de *Robert-le-Diable*, le: "Nous le *tenons*! cher au public, au lieu du: "*Nous les tenons*! plus cher au bon sens.

Mais nous avons à citer bien d'autres exemples du bonheur de M. Meyerbeer. A peine *Robert-le-Diable* avait-il établi son prodigieux succès, qu'un talent jeune, vivace, noble et beau, le talent de Mlle Falcon vint le relever et y ajouter encore.

Quand Adolphe Nourrit eut chanté cent et quelques fois le rôle de Raoul dans les *Huguenots*, un artiste nouveau, un chanteur entraînant, inspiré, brûlant, un aigle, vint débattre sur la scène de l'Opéra et s'emparer de ce rôle magnifique. M. Meyerbeer parla vingt-louis que Duprez ne réussirait pas. Un autre que l'auteur des *Huguenots* eut eu le malheur de gagner; pas du tout, M. Meyerbeer est l'inexpérimable joie de perdre et de reconnaître que jamais ce plus belle création n'avait été rendue avec autant de fidélité, de profondeur, de passion et de poésie.

Maintenant voici le *Prophète*. Duprez a quitté l'Opéra, plus de ténor; M. Meyerbeer trouve Roger. Mme Stoltz a quitté la France, plus de contralto; M. Meyerbeer trouve Mme Viardot. On est las de voir danser des comparses, on ne peut avoir dans le ballet ni Carlotta Grisi ni la Cerrito; M. Meyerbeer tremble pour son divertissement; son chorégraphe lui envoie une centaine de patineurs, et le compositeur, ravi de cette nouveauté, invente pour elle les plus charmans patinages qu'ait jamais découverts dans les champs de la mélodie et de féconde imagination. Un jeune savant, notre confrère, M. Foucault, dont le nom vient de grandir ces jours-ci de toute la hauteur d'une importante découverte, nous donne un soir dans son laboratoire une séance d'expériences sur la pile de Volta. Un des assistans se récrie sur la persée des directeurs de l'Opéra, qui n'ont pas encore songé à tirer parti de la lumière électrique; ce mot parvient à M. Meyerbeer, et voilà la pile de Volta engagée à l'Opéra, et le nouveau soleil du Prophète fait pâlir le vieux soleil du bon Dieu. Enfin Mme Viardot, qui a le malheur de savoir toutes les langues, est obligée d'aller illustrer un théâtre allemand; plus de Fidès. Vainement on propose Mlle de Lamoricière, le directeur, qui est un sceptique, n'a pas foi dans cette *Fidès*, et le *Prophète* est rendu au silence. M. Meyerbeer part, sa partition rentre dans la bibliothèque du théâtre; quand tout d'un coup, sans qu'il s'en mêle, sans qu'il y songe seulement, une voix d'élève en se fêtant, sans rival, limpide et pure, douce, mais sonoreuse, immensément étendue, qui monte où l'on veut, qui descend où l'on ne voudrait pas, qui chante le style large, le style orné, tous les styles; quand un contralto véritable sortie, un contralto dramatique, un contralto de grande tenue, s'avise de surmonter en passant à Paris quelques vieux airs italiens pour amuser un instant les habitués de l'Opéra, le soir, avant le ballet.

Une idée vient au directeur de ce même Opéra, idée lumineuse, incroyable, et néanmoins fort juste. Il se frappe le front, il songe de joie et d'enthousiasme, il est prêt à en sauter

Grande Loge de l'Etat de la Louisiane.

UNE assemblée régulière de la Grande Loge sera tenue dans le local de la Pers